

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Le Secrétariat Exécutif des AAMAC recherche pour son siège à Ndjamena, République du Tchad, pour conduire ses activités de supervision/surveillance dans les domaines spécialisés correspondants, le personnel ci-après :

- **Un expert AIS/MAP/PANS-OPS : poste Réf. AC/AAMAC/2023/01**
- **Un expert MET : poste Réf. AC/AAMAC/2023/02**

Poste à pourvoir le : 03 avril 2023

Date et heure limite de dépôt des candidatures : 28 février 2023 à 17h00 TU

I. Présentation de l'organisation

Par traité en date du 20 janvier 2012 signé à Ndjamena au Tchad, dix-sept États Africains et Malgache ont créé une organisation internationale de coordination et de supervision de la sécurité de l'aviation civile dénommée « Autorités Africaines et Malgache de l'Aviation Civile », en abrégé « AAMAC ».

L'une des missions essentielles des AAMAC est l'élaboration de règlements en matière de sécurité de l'aviation civile, principalement dans le domaine des services de navigation aérienne (ANS), ainsi que les procédures de mise en œuvre et divers éléments d'orientation techniques, à soumettre à l'adoption des États membres.

Dans ses missions, les AAMAC doivent aussi vérifier que ses membres appliquent effectivement ces règles et procédures, si non, les aider à le faire.

Elles doivent également effectuer la surveillance des activités des fournisseurs de services de la navigation aérienne (principalement l'ASECNA) au compte de ses États membres et peuvent se voir confier d'autres tâches de surveillance de la sécurité par ses membres adhérents.

De même, les AAMAC, pour bien mener leurs tâches, se doivent de maintenir, dans la mesure de leurs moyens, la compétence et l'expertise au plus haut niveau possible, de tous les personnels qu'elles utilisent.

Les AAMAC sont constituées d'un Conseil qui définit les orientations stratégiques, et d'un Secrétariat Exécutif chargé de la mise en œuvre opérationnelle de ces orientations.

Le Secrétaire exécutif des AAMAC, assisté d'un Coordonnateur Technique conduit l'exécution des tâches techniques ainsi définies.

L'organisation a son siège à Ndjamena en République du Tchad.

II. Description des postes proposés :

Sous la supervision du Coordonnateur Technique, les candidats retenus auront pour tâche d'exercer leurs compétences pour aider le Secrétariat Exécutif des AAMAC dans la mise en place des dispositions réglementaires pertinentes et d'en faciliter l'application dans les États membres.

A ce titre, les fonctions et responsabilités des experts, chacun dans son domaine respectif, comprennent notamment les suivantes :

- a) Identifier les règlements d'exploitation relatives aux fonctions essentielles de supervision de la sécurité des États membres dans le domaine des services de la navigation aérienne dont l'application uniforme peut faciliter aux États la mise en œuvre des SARP de manière efficace et harmonisée, et participer à l'élaboration et la mise à jour desdits règlements;
- b) Proposer les éléments d'orientation techniques, dont des procédures de mise en œuvre et des listes de vérification destinées à être utilisées par les experts nationaux et le personnel technique des AAMAC ;
- c) proposer des amendements de la législation et des règlements d'exploitation de l'aviation civile, selon les besoins, et donner un avis motivé sur les propositions d'amendement de la législation, des règlements d'exploitation, des pratiques et des procédures de l'aviation civile présentées par les États membres et/ou d'autres parties prenantes ;
- d) établir un programme technique coopératif de supervision de la sécurité dans les États membres pour faciliter les travaux du Secrétariat Exécutif et de l'inspectorat des AAMAC ;
- e) initier en tant que de besoin et en temps opportun la mise en place de groupes d'experts et/ou d'étude chargés d'examiner des spécifications techniques particulières pour répondre à des besoins précis des États ou de la région ;
- f) examiner les rapports établis par les groupes d'experts et les groupes de travail et/ou d'étude et élaborer des recommandations destinées à être examinées par le Secrétariat Exécutif et le Conseil;
- g) participer à l'élaboration des rapports techniques du Secrétariat Exécutif et faire des propositions de recommandations à l'endroit du Conseil ;
- h) suivre la mise en œuvre du programme annuel des activités des AAMAC, et donner des avis motivés pour améliorer son efficacité;
- i) conduire les audits des fournisseurs de service de navigation aérienne et en assurer le suivi de la mise en œuvre des PAC;
- j) organiser les formations nécessaires pour aussi bien pour le personnel des AAMAC que pour les experts et inspecteurs techniques mis à disposition;
- k) exécuter toute autre tâche, à lui confiée par le Coordonnateur Technique.

III. Profil exigé :

a) Formation académique :

Les candidats doivent être titulaires d'un **diplôme de niveau Bac+5** (Ingénieur ou équivalent) dans le domaine **de l'Aviation Civile**.

b) Expérience :

Les candidats doivent avoir :

- une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans au sein d'une administration d'aviation civile, d'une structure de fourniture de service de navigation aérienne ou d'un organisme opérant dans le domaine de l'aviation civile, dont cinq (05) années minimum dans le sous-domaine concerné des services de la navigation aérienne ;

Une expérience de travail dans un environnement multinational, notamment avec les AAMAC, serait un atout.

- une expérience affirmée en matière de supervision au sein d'une administration d'aviation civile ou d'un organisme opérant dans le domaine de l'aviation civile, dans des fonctions associées à la préparation et à la mise en œuvre des législations, réglementations, procédures et manuels, relatifs à la sécurité de l'aviation civile, l'inspection et la surveillance continue des fournisseurs de services de la navigation aérienne;
- une expérience dans la conduite d'inspection/audit, la rédaction de rapport et le suivi de plan d'actions correctrices dans un des secteurs de l'aviation civile et particulièrement dans le sous-domaine des services de la navigation aérienne concerné;
- Une expérience dans la conduite des audits de supervision de la sécurité au sens de l'USOAP OACI constituerait un atout.

c) Compétences Techniques :

Les candidats doivent avoir:

- une connaissance approfondie de la réglementation aéronautique ;
- une solide connaissance des normes et pratiques recommandées de l'OACI et documents associés ;
- avoir un esprit d'analyse et de synthèse
- savoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité
- une bonne connaissance des exigences en matière de formation, de délivrance de licence, et de maintien des compétences des personnels techniques de l'aviation civile en général et des services de la navigation aérienne en particulier ;
- une bonne connaissance de l'organisation et des activités de l'ASECNA ;
- une bonne connaissance des logiciels de base en informatique (Excel, Word, Outlook, et des moteurs de recherche de l'Internet).
- un excellent niveau (écrit et oral) de la langue française. La maîtrise de la langue anglaise est souhaitée ;

d) Qualités personnelles :

Les candidats doivent :

- être rigoureux et avoir une probité avérée ;
- avoir le sens de l'initiative et de la méthode ;
- se montrer motivés et aptes à se perfectionner ;
- faire preuve de discernement pour résoudre les problèmes ;
- avoir une faculté d'écoute et de communication ;
- partager les informations en sachant faire preuve de discrétion pour préserver le caractère confidentiel de certaines données;
- avoir un esprit de travail en équipe;
- faire montre d'une parfaite impartialité.

IV. Exigences générales de candidature :

a) Age requis :

L'âge de la retraite des agents des AAMAC étant fixé à 65 ans pour ces catégories de personnel, le candidat ne devra pas dépasser l'âge de 60 ans au 1^{er} janvier 2023.

b) Nationalité :

Les candidats doivent avoir la nationalité de l'un des Etats membres des AAMAC.

c) Genre :

Les AAMAC sont respectueuses de l'égalité des chances homme/femme et encouragent vivement les candidatures féminines.

d) Conditions d'emploi et de rémunération :

Les conditions d'emploi et de rémunération seront conformes aux dispositions du Statut et Règlement Intérieur des AAMAC, que l'on peut consulter sur le site web des AAMAC.

e) Durée du contrat :

Tout candidat retenu sera soumis à une période d'essai de trois mois conformément aux dispositions de l'article 10 du Statut du personnel des AAMAC.

L'engagement, après avoir satisfait aux conditions de la période d'essai, donne lieu à la conclusion d'un contrat de travail d'une durée de trois (3) ans, renouvelable.

V. Procédure de recrutement :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection (parmi les candidats présélectionnés) sur la base d'entretiens en mode virtuel.

Aucun dossier ne sera retourné. Seul le candidat retenu sera saisi de la suite réservée à sa demande.

Avant tout engagement, le candidat devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- un certificat de nationalité ;
- un certificat de résidence ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- les copies certifiées conformes des diplômes obtenus ;
- le cas échéant, les attestations des stages effectués et le certificat de travail du dernier employeur.

VI. Acte de candidature :

Avant d'introduire leur candidature, les candidats sont invités à s'assurer qu'ils remplissent tous les critères d'éligibilité notamment, le type de diplôme et l'expérience professionnelle requis.

Le dossier de candidature électronique portant la référence du poste et comprenant :

- Les copies des diplômes ;
- Une lettre de motivation ;
- Les justificatifs de l'expérience et des aptitudes requises ;
- Une copie de l'acte de naissance ou extrait d'acte de naissance ;
- Un extrait de dossier de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Un CV ;

Sera chargé sur le site web des AAMAC, à l'adresse suivante : www.aamac.aero . Les personnes intéressées et ayant la qualification sont invitées à soumettre leurs candidatures en ligne sur ledit site en cliquant sur « postes vacants » dans le « menu carrière ».

Les candidatures reçues après les dates et heure limites indiquées ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

Le présent avis d'appel à candidature est disponible sur le site web des AAMAC à l'adresse suivante : www.aamac.aero

Les AAMAC se réservent le droit de ne donner aucune suite au présent avis d'appel à candidature.
